

## William Favre

C'est avec une vive émotion que nous écrivons ce nom en tête de ces lignes. M. William Favre est mort samedi, après plusieurs semaines de maladie.

Nous reviendrons sur la carrière de cet excellent citoyen, qui fut très utile dans plusieurs domaines. Mais il nous faut rappeler, dès aujourd'hui, la libéralité magnifique dont il a fait preuve envers la Ville de Genève. On sait, en effet, qu'il lui a donné sa propriété de La Grange, l'une des plus belles, si ce n'est la plus belle de notre banlieue, s'en réservant seulement la jouissance sa vie durant.

Genève va donc entrer en possession de ce parc superbe et bénira à tout jamais la mémoire du généreux citoyen.

Le Conseil administratif a décidé que les obsèques auront lieu lundi après midi aux frais de la Ville.

24. février 1911

## William Favre

L'excellent citoyen qui s'est éteint vendredi soir à l'âge de soixante quinze ans, sera inscrit sur le livre d'or des bienfaiteurs de la ville de Genève. Celle-ci tenait déjà des Turretini la pittoresque colline boisée de la Bâtie; de Gustave Revilliod, le musée de l'Arjana et les molles pelouses qui l'entourent; de Ph. Plantamour, l'oasis verdoyante qu'est Mon Repos. L'an dernier, elle avait reçu en don, de William Favre, « la Grange », pour qu'elle soit « affectée à perpétuité à un parc public inaliénable, destiné à l'agrément de la population genevoise ». M. William Favre avait voulu mettre à exécution de son vivant son intention généreuse afin d'en pouvoir régler lui-même les conditions et partir avec l'assurance expresse qu'elles seraient remplies.

Dès l'été prochain, sans doute, la population genevoise pourra respirer l'air pur de la campagne dans ce parc admirable, le plus beau peut-être de ceux qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les bourgeois de Genève, amoureux de la nature avant J.-B. de Saussure et Jean-Jacques, aménagèrent pour le plaisir de leurs yeux.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire déjà, « la Grange » touche, par son extrémité sud, aux dernières maisons de l'agglomération urbaine, tandis qu'au nord elle voisine avec le parc des Eaux-Vives, arraché naguère aux mains des consortiums, sauvé du « morcellement » par un geste mémorable du peuple genevois. De la route de Vandœuvres elle descend en pente douce jusqu'à la route d'Hermance. A ses pieds, le petit lac se pare de toutes ses grâces. Dans le fond, les coteaux

de Sécheron et de Pregny constituait le plus agréable des décors. Et le soir, au soleil couchant, le Jura profile sur le ciel sa ligne maigre. La végétation en est particulièrement riche, abondante et luxuriante. Les arbres y atteignent des dimensions exceptionnelles et leurs formes pleines excitent l'admiration des connaisseurs. A voir les vastes pelouses, à se promener parmi les hautes futaies on se croirait à cent lieues des véhicules à trolleys et des routes poussiéreuses.

Cette « campagne », comme on dit à Genève, a toute une histoire qui a été contée avec charme et une foule de détails précis dans *Nos anciens* par M. William Favre lui-même, depuis le temps où « la Grange » servait de ferme au grand couvent de Frontenex, jusqu'aux années brillantes où le colonel Edmond Favre, créateur de cet ensemble élégant et harmonieux des terrasses, du portail aux lions et de la pergola, y recevait l'élite de la société européenne.

La donation de M. W. Favre a été très justement le président du Conseil municipal, M. Paul Pictet, « est un nouveau témoignage de l'attachement traditionnel des Genevois à leur République, c'est-à-dire à leurs concitoyens. Cet acte a été inspiré par le même sentiment qui faisait pousser au père de Rousseau ce cri profond du cœur : « Jean-Jacques, aime ton pays ! »

Et c'est ici le lieu de rappeler aussi quelques passages de l'adresse qui fut remise à M. Favre dans le contrat de l'été dernier :

«... Genève se développe de plus en plus, la masse toujours croissante de la population a besoin d'espace et de lumière; en offrant aux citoyens un domaine admirable, où ils trouveront, au bord du lac, le délassement du corps et de l'esprit, vous vous attachez la reconnaissance de ceux qui vous devront la santé et le repos et qui garderont précieusement le souvenir de votre générosité.

Les visiteurs de votre domaine sauront aussi en apprécier toute la valeur esthétique, née de l'heureuse union de l'architecture et des jardins. Ils n'oublieront pas vos constants efforts pour embellir ce site incomparable.

Enfin, grâce à votre don, Genève conservera intacte son majestueux décor de verdure placé par la nature à l'entrée de sa rade et nos descendants contempleront ce paysage sous le même aspect d'harmonieuse grandeur.

Pour ce don magnifique, pour ce témoignage de votre dévouement au bien public, permettez à vos concitoyens et aux habitants de Genève de vous adresser aujourd'hui l'expression de leur gratitude, en y joignant le vœu qu'il vous sera donné de jouir de la Grange de longues années encore.

Mais ce n'est pas comme donateur de « la Grange » seulement, que William Favre vivra dans le souvenir de ses concitoyens. Il a d'autres titres encore à leur reconnaissance. Petit-fils de Guillaume Favre, l'ami de Mme de Staël, et fils d'Edmond Favre, qui ont joué tous deux un rôle en vue dans la république, il avait hérité avec son frère, le colonel Camille Favre, et sa sœur, Mme Alice Favre, l'inépuisable, de nobles traditions de famille. Sans se spécialiser à proprement parler, il avait acquis une forte culture générale dont il aimait à faire bénéficier son entourage. Il s'occupait avec prédilection de travaux d'histoire, notamment sur ses ancêtres du temps de la Réforme, et d'édilité publique. Constamment il a cherché à être utile à ses concitoyens et s'est dévoué pour leur bien. Il avait accepté pendant plusieurs années de faire partie du Conseil municipal des Eaux-Vives et avait même été quelque temps adjoint au maire. Dans l'armée qui, avec « la Grange », était restée le grand intérêt de sa vie, il fut un brillant officier d'état-major ; il était parvenu au grade de lieutenant-colonel. Type accompli de gentilhomme, il était aussi foncièrement bon et charitable. On cite de lui des traits admirables de générosité que sa famille nous voudrait de rappeler, mais dont beaucoup de ses concitoyens pourraient témoigner. Il s'était notamment, à plusieurs reprises, employé en

personne à remédier à certaines crises de chômage, faisant exécuter de grands travaux dans sa propriété pour occuper des ouvriers sans travail.

William Favre se répoussait à la pensée qu'un jour, ses concitoyens se récréeraient et prendraient des forces dans les lieux où sa vie entière s'était écoulée. Il voyait déjà les enfants s'ébattre dans les pelouses et sous les arbres, qui étaient son orgueil. Il entendait en outre parfaire l'œuvre entreprise par les citoyens et les autorités quand le parc des Eaux-Vives fut rendu à sa destination. Grâce à lui, l'un des plus beaux sites du monde est sauvé de la destruction. Genève bénira perpétuellement sa mémoire.

## La mort de M. William Favre

Les obsèques de M. William Favre ont eu lieu lundi après-midi, au milieu d'un grand concours de population. L'honneur a été rendu, à 1 h. 45, dans la propriété de La Grange. On remarquait, précédés d'huissiers en manteaux rouges et jaunes, MM. Gavard, Rutty, Mussard et Bovovron, conseillers d'Etat; Gauppert, Tapponnier, Viret et Olfranière, conseillers administratifs; Paul Pictet, président du Conseil municipal; Gignoux, maire des Eaux-Vives; De Crom, recteur de l'Université; un grand nombre de magistrats, de députés, le Conseil municipal de la Ville et celui des Eaux-Vives, le major Senglet, commandant de place, une section de gardes municipaux, une délégation des sauveteurs auxiliaires, les écoles des Eaux-Vives, etc. La Ville de Genève avait envoyé une couronne.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Plainpalais, où une concession a été offerte à la famille Favre. Sur la tombe M. Albert Gauppert, président du Conseil administratif, a prononcé un discours dont voici le résumé:

La population a été douloureusement émue par la mort de M. Favre, qui cependant n'avait pas rempli de hautes charges publiques. On a dit de lui qu'il fut un bon citoyen; ce n'est pas assez, il fut un citoyen excellent, modèle de conscience dans l'accomplissement de tous les devoirs du citoyen. Il ne s'est pas contenté de bien remplir ses devoirs, il a eu devant les yeux un idéal; celui de conserver à son pays ses beautés naturelles. Il avait senti l'importance pour un peuple de ce sentiment des beautés de la nature. Il voulait les défendre contre les dangers qui les menacent, en développer le goût dans la population et l'accroître dans la mesure de ses moyens. C'est dans ce but qu'il avait entrepris les travaux d'aménagement de La Grange pour en faire un parc public. Il avait dès longtemps formé le dessein de le dessiner à ses concitoyens, et il pensait surtout à ceux qui ne peuvent pas aller chercher au loin les charmes de la campagne. C'est en unissant son amour pour ce qui est beau et son amour pour ses semblables qu'il a entrepris ses travaux à la Grange. Puis, lorsque cette œuvre a été achevée, et qu'il s'est senti au déclin de la vie, il a accompli le geste magnifique d'en faire don à la Ville, afin d'assurer l'exécution de sa volonté. Il a eu la joie et la satisfaction de recevoir les témoignages de gratitude de ceux auxquels il avait pensé et en faveur desquels il avait fait ce don superbe. Puis, ayant réalisé le but principal de sa vie, il s'est endormi paisiblement avec le sentiment d'avoir fait une œuvre utile pour son pays.

M. William Favre s'est montré digne de la famille à laquelle il appartenait, qui a tenu une grande place dans l'histoire de Genève et dont tant de membres ont joué un rôle marquant. Il a suivi les nobles traditions de sa famille.

Au nom des autorités municipales, au nom de la population genevoise, nous apportons à la mémoire de M. William Favre et à sa famille, le témoignage qu'il a bien servi le pays qu'il a beaucoup aimé, et l'expression de la profonde reconnaissance des autorités et du peuple genevois.

M. le pasteur Cellerier a ensuite fait une dernière prière.

Journal de Genève  
26 février 1928

29.10.70  
Gros héritage pour la collectivité

## Feu Louis Eckert a laissé toutes ses propriétés à l'Etat

De tout temps Genève a compté des mécènes qui ont fait don de leurs propriétés à la collectivité : les frères Turrettini (Bois de la Bâtie), Plantamour (Mon-Repos), Revilliod (Ariana, où l'on a construit le palais qui abrite le Centre européen des Nations Unies), plus près de nous William Favre (La Grange), Mme Alfred Bertrand, dont le parc porte le nom.

Le mécénat n'est point mort. Nous apprenons que, par testament déposé chez M<sup>e</sup> René Gency, à Rive, feu Louis Eckert, le grand pépiniériste de la rive gauche, décédé il y a quelques mois sans laisser de proches héritiers, a légué tous ses biens à l'Etat de Genève.

Ceux-ci concernent, notamment, des terrains, les uns situés à gauche et à droite de l'entrée de Bernex, ainsi qu'à la sortie de cette commune en direction de Chancy. Le chantier du légataire, situé à l'avenue Wendt, entre également dans la possession de l'Etat, lequel ne manquera pas là de faire une opération bénéfique s'il procède à la vente de l'immeuble (on imagine sans peine le prix du mètre carré dans cette partie de la ville ; dans la susdite rue ne subsistent plus qu'une ou deux villas). Certaines surfaces léguées demeurent situées dans la zone agricole, en revanche d'autres figurent dans la zone de construction. La totalité des superficies léguées à la collectivité atteindraient 200 000 m<sup>2</sup> ; leur valeur vénale peut être considérable. On entend articuler des sommes allant jusqu'à vingt millions ou même plus...

Le défunt, qui était célibataire, a également fait des dons à la paroisse catholique de Bernex ainsi qu'à des sociétés locales. Plusieurs très proches collaborateurs, eux non plus, n'ont pas été oubliés.

Le président du Conseil d'Etat et chef du Département des finances, M. Jean Babel, et ses collègues du gouvernement ont été mis au courant de ce legs.

# Charles Bonnet tire sa révérence par une dernière visite guidée

La Ville de Genève a tenu à remercier l'ancien archéologue cantonal. Elle lui a donné rendez-vous sur le site archéologique du parc La Grange où gisent les restes d'une villa romaine.

Ce n'est pas tous les jours que le Conseil administratif de la Ville de Genève au grand complet rend hommage à un haut fonctionnaire de... l'Etat. Mais bon, quand il s'agit de Charles Bonnet, archéologue cantonal pendant 18 ans et grand animateur de l'archéologie régionale depuis plus de 30 ans, il y a largement de quoi outrepasser les barrières administratives. Surtout que l'homme vient de prendre sa retraite. Alors, tant qu'à faire, autant organiser une petite visite guidée au parc La Grange. Ce lieu n'abrute-t-il pas un des derniers grands travaux menés sous l'égide de Charles Bonnet?

## 450 MÈTRES DE LONG

«Pour ceux qui sont habitués à des vestiges archéologiques comme on en voit à Rome, cela ne doit pas être très spectaculaire...» Charles Bonnet n'est pas dupe. Il se dit que le chantier qu'il montre n'est pas très parlant pour le profane. Mais pour les yeux d'un expert, c'est une autre affaire. Le bois de parc actuellement en friche dévoile donc les restes les plus anciens remontant au premier siècle avant Jésus-Christ. Faisant partie d'un domaine de 450 mètres de long — qui abritait également des artisans et un port — elle a atteint son apogée luxueuse entre le premier et le deuxième siècle de notre ère. «Cette villa avait au moins deux niveaux; elle possédait un très beau péristyle et était flanquée de bains à l'est», poursuit Charles Bonnet.

Ainsi, pierre après pierre, on en sait toujours un peu plus sur la Genève romaine. L'armée avait installé sa place forte à Carouge; les commerçants avaient pris possession des Rues-Basses, le sommet de la colline était réservé aux fonctions dirigeantes et —



Les vestiges de la villa romaine font partie d'un domaine de 450 mètres de long. Jean-Luc Planté

peut-être — aux cultes. Enfin, le quartier de Saint-Gervais constituait une «sorte de sous-préfecture de la cité». Très éclatée, Genève possédait donc aussi ses villas de luxe à la lisière de la cité, signe de sa richesse, en dépit de

son rang modeste dans l'administration romaine.

Pendant longtemps, on a estimé que cette villa romaine avait été abandonnée dès le IV<sup>e</sup> siècle. Erreur, précise Charles Bonnet:

## Scientifique et mécène

Scientifique hors pair aux qualités humaines exceptionnelles. Pour définir Charles Bonnet, les conseillers administratifs ne sont pas avares de compliments. C'est que l'homme a indéniablement marqué l'archéologie de son empreinte. Les fouilles sous la cathédrale Saint-Pierre,

dans les Rues-Basses, à Saint-Gervais? Il a été de toutes les aventures... «Il a rendu l'archéologie populaire aux Genevois», estime la magistrat Jacques Bernand qui ajoute: «Ce que l'on sait moins c'est qu'il est également mécène, puisqu'il a payé des collaborateurs de sa

poche...» Actif jusqu'au Soudan, membre de nombreuses commissions scientifiques en Suisse et à l'étranger, il a même franchi, l'année dernière, la porte de l'Académie des Belles-Lettres. Sa retraite? Elle se résume en deux mots: très active.

MGJ

«Maintenant, on sait qu'il y a une continuité d'occupation du site jusqu'au XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle...» Au passage, le désormais ancien archéologue cantonal tord le cou à une autre idée reçue. Celle qui veut que la fin de l'époque romaine coïncide avec l'émergence de siècles noirs. «Pour nous, c'est le début d'une nouvelle période de lumière», relève-t-il, vestiges à l'appui.

## BOTTA DÉBARQUE

A la Renaissance, pourtant, c'est une autre demeure, d'abord simple maison, qui a pris le devant de la scène: la villa La Grange. Clin d'œil de l'histoire, c'est William Favre, le donateur du parc La Grange à la Ville, qui a redécouvert les traces de ce patrimoine romain et médiéval. Les premiers travaux scientifiques ont été menés par les prédécesseurs de Charles Bonnet. Mais l'étendue du domaine demeurait inconnue.

C'est alors que l'architecte Mario Botta est arrivé au parc La Grange avec sa tente du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Des tonnes de béton dans les sols des piers s'enfonçant à plus de deux mètres dans la terre; il n'en fallait pas plus pour faire sortir Charles Bonnet de ses gonds et inciter les autorités à remettre les fouilles au goût du jour.

À la fin de l'année, tout sera blablé. Car la Ville n'entend pas garder ce terrain en friche plus longtemps. A la place on trouvera un «panthéon des roses», à savoir tous les principaux rosiers ayant marqué de leurs parfums et de leurs couleurs le Concours des roses de la Ville de Genève. Mais auparavant, les archéologues ont encore du pain sur la planche. Ils doivent achever l'étude d'un vestige qui pourrait bien être la tombe d'un haut dignitaire romain.

MARCO GREGORI